POT-POURRI
NATIONAL,
OU MATÉRIAUX
Pour servir à l'Histoire de la Révolution :

DÉDIÉ A M. SERVAN,

Ancien Avocat Général au Parlement de Grenoble.

Præsenti impendunt oculos, procul omne futurum
Despicitur.——*Masenius... Sarcotis...* Lib. primus.

Chaque individu ne goûtant d'autre plan de Gouvernement que celui qui se rapporte à son intérêt particulier, apperçoit difficilement les avantages qu'il doit retirer des privations continuelles qu'imposent les bonnes Loix. —— *J. J. Rousseau, Contrat social, chapitre 7, liv. 2.*

PAR UN AMI DE LA LIBERTÉ.

A PARIS.

Septembre 1790.

A M. SERVAN.

Ce n'est pas à l'ancien Avocat Général que j'écris, non.... je n'ai jamais regardé dans l'homme les dignités dont il fut revêtu, mais la vertu, les talents, l'humanité, et je trouve toutes ces qualités éminemment réunies dans l'Ami de la paix, *dans ce Magistrat éclairé et courageux, qui l'un des premiers en France dénonça avec une énergie sublime la barbarie de nos loix pénales, et fit des vœux publics, pour que les Protestants si long-temps courbés sous le joug d'une odieuse persécution, fussent enfin traités en frères et en citoyens.*

Le petit Ouvrage que vous présente en ce moment, Monsieur, un homme qui vous est totalement inconnu, et qui jusqu'ici s'étoit toujours renfermé, plus encore par goût que par circonstance, dans une entière

obscurité, est extrait d'un autre infiniment plus considérable, que j'espère rendre plus digne de vos suffrages que celui-ci, lorsque des temps plus tranquilles m'auront permis d'y mettre la dernière main. En attendant ces jours brillants de la prospérité nationale, que vous avez présagés à tous les François, et auxquels je crois ainsi que vous, daignez, Monsieur, accueillir avec indulgence ces foibles essais : s'ils peuvent avoir quelque mérite, ils ne le devront qu'à la sensibilité profonde qui les inspira ; je n'eus jamais d'autre guide, quand je pris la plume, jamais je n'ai rien écrit que ce que j'ai bien senti, et ce n'est qu'encouragé par cette assurance, que j'ai osé vous dédier cet Ouvrage, comme à l'écrivain même du sentiment.

AVANT-PROPOS.

POUR témoigner aux personnes entre les mains desquelles cet Ouvrage pourra tomber, combien dès ma plus tendre jeunesse, j'ai été vivement froissé par tous les *alentours* de l'injustice et de l'oppression, je vais le faire précéder de quelques lignes échappées à la sensibilité expansive qui m'a toujours animé, même dans un temps où pourtant il m'eût été si facile de ne m'occuper que des plaisirs : voici donc comment je m'expliquois à Belleville près Paris, dans le mois de mai 1782, et le titre que je donnai alors à mes rêveries.

Délire de mon imagination.

Je n'ai encore que 23 ans, et déjà

j'éprouve un besoin pressant d'écrire ; j'ai là devant moi une multitude d'idées confuses qui m'oppressent.... Mais à quoi déterminerai-je ma plume ! sur quel sujet vais-je essayer mon génie naissant !

Il n'est plus ce temps, où bercé par des sensations douces, je ne trouvois autour de moi que le plaisir, où tous les objets dont j'étois entouré renfermoient pour moi une jouissance nouvelle : alors, dans les premiers jours de mon heureuse jeunesse, sans cesse égayé par la plénitude du bien-aise, je voyois tout en beau ; alors, toujours content, toujours délicieusement affecté, je goûtois dans toute leur latitude, et je pouvois chanter les charmes de la nature et de l'amour ; alors enfin, la main fatale de l'expérience ne m'avoit pas encore ravi ma précieuse crédulité.

Age fortuné, saison riante de nos premiers, et trop souvent, hélas ! de nos derniers plaisirs, rétrogadez, s'il est possible, ramenez-moi à mes jeux innocents et à ma paisible insouciance ; replacez-moi dans ce calme enchanteur dont on ne jouit qu'une fois.... et encore, sans en ressentir tout le prix.

Ah ! si un semblable rêve pouvoit avoir sa réalité ; si dépétré de toutes les pensées chagrinantes qui m'obsèdent ; je pouvois retrouver ces moments délicieux que je croyois perdus sans retour ; si une divinité bienfaisante me rendoit tel que j'ai été et tout autre que je suis devenu, avec quelle onction de vérité je ferois passer dans mes écrits les vives émotions dont je serois pénétré ! de quelle douce chaleur de sentiment je parviendrois sans doute à les revêtir !.... Mon ame dépouillée de toute sa mélan-

colie, s'identifieroit avec les objets présents, et s'uniroit à mon imagination enchantée pour les dépeindre en traits de feu.... Mais las ! je ne connois plus les aimables prestiges de la jeunesse que par quelques souvenirs, et encore sont-ils troublés par des ennuis existants qui se reproduisent sans cesse.

Comment faire des descriptions gaies, quand on est accablé par des agitations atterrantes ? Comment s'y prendre pour détailler les beautés de la campagne et les douces illusions de l'amour ? Comment orner son pinceau de la suavité qui lui seroit nécessaire, quand on ne sent au dedans de soi que des mouvements sombres et douloureux ?

Quelquefois je me trouve plus calme, et alors je veux décrire des objets jadis bien chers à mon cœur ; mais à peine

ai-je commencé quelques lignes, que par une pente insensible, je reviens aux sentiments qui m'aigrissent..... j'y retourne toujours en dépit de moi, et je ne peux m'en dessaisir.

Eh bien! entraîné par mon indignation et par l'enthousiasme brûlant qui me domine, je veux me satisfaire, et tonner sans miséricorde contre les abus innombrables qui me molestent de toutes parts..... Oui, il n'y a plus au monde que cette seule joie pour mon cœur....

Tremblez donc, lâches despotes, Princes déprédateurs; tremblez, ministres hautains, courtisans perfides; tremblez, traitants rapaces, juges iniques, et vous tous enfin, qui que vous soyez, composant cette horde atroce et sanguinaire, qui est depuis des siècles dans la coupable habitude de pressurer les

nations..... Tremblez, le jour terrible de la vengeance des peuples est arrivé, et le ciel m'a choisi pour imprimer sur vos têtes criminelles le sceau de l'ignominie.....

Allons... m'acquittant de cette mission effrayante, je vais dévoiler vos turpitudes et vos longs forfaits, et dévouer vos noms funestes à l'exécration qui leur est si bien due....

Déjà je sens mon ame exaltée s'enorgueillir de ce noble projet; déjà je m'applaudis de vous voir abhorrés; déjà toutes mes facultés concourent à démasquer tous vos crimes, et à vous montrer tels que vous êtes, c'est-à-dire, les plus ignobles des mortels.

Mais, quel délire me transporte! où vais-je m'égarer! et quelle voix généreuse me crie.... arrête, jeune insensé....

il n'est pas permis d'être vrai impunément.... Tu ne vois donc pas quels maux ta hardiesse te prépare ; tu ne vois pas quel précipice affreux tu creuse toi-même sous tes pas..... Veux-tu traîner dans un climat étranger ta fugitive existence ? Veux-tu, confondu avec les plus vils scélérats, être livré avec eux aux châtiments qu'ils méritent ? Veux-tu condamner à la désolation.... et peut-être à l'ignominie.... les parents honnêtes et malheureux qui t'ont donné le jour ?

Non, non.... loin de moi toutes ces sinistres idées, elles me font frissonner, et je recule encore d'effroi. . .

Réprimes donc, ô jeune homme, l'effervescence inconsidérée qui te presse ; sois prudent, apprends à dissimuler, et concentre en toi-même le courroux impuissant dont tu es dévoré ! . . . .

Je vous obéirai, ombre tutélaire, ou génie bienveillant, qui sans doute êtes venu m'inspirer ! Je dompterai l'essor entraînant de ma trop vive sensibilité ; sans être faux, j'éviterai d'être sincère, et je vais faire tout ce qui sera en moi pour tâcher de voir triompher l'injustice, sans jetter des cris infructueux.

Mais je vous abandonne à jamais, divines impulsions du génie ! et puisqu'il me faut respirer l'air avilissant de la servitude et de l'oppression pour lequel j'étois si peu né, sans oser même manifester ce que j'endure, il n'y a plus rien qui plaise à mon style, me voilà mort pour la gloire, et je me voue à l'obscurité.

S'il m'eût été permis d'exprimer mes sensations, peut-être l'effusion de mon cœur eût-elle relevé la foiblesse de mes talents ; peut-être eussai-je pu donner

quelque énergie à mes expressions : mais je cede à la nécessité des circonstances, qui m'interdit un travail satisfaisant ; et ne pouvant pas employer ma plume à mon gré, je suis contraint par-là de renoncer à m'en servir.

En vain voudrois-je la reprendre pour m'occuper d'autres objets, je sens trop que mon esprit découragé manqueroit au besoin des termes même les plus familiers, et me reporterait toujours les commotions déchirantes qui me persécutent et me suivent par-tout.

Pourquoi suis-je donc ainsi conformé ! pourquoi me trouvai-je si accessible à toutes sortes d'impressions fatiguantes desquelles tant d'autres sont si peu occupés ! Ah ! combien j'envie le sort de ces mortels privilégiés, qui nés indifférents, ou devenus impassibles à force de raison,

savent se faire à tout et ne s'affectent de rien!..... Bien loin d'être doué de cette philosophie fortunée, je souffre de mes peines, je souffre de celles des autres, et j'en créérois, je crois, d'imaginaires, s'il n'en existoit pas assez pour me tourmenter.

Sic voluere fata.

POT-POURRI NATIONAL.

I.

QUE tous ceux qui, dans le mois de Juillet de l'année dernière, n'étoient ni à Paris ni à Verſailles, ſe taiſent ſur ces grands événements! . . . . ce n'eſt point à eux qui ont été loin de ces cataſtrophes mémorables, à prétendre calculer la nature des émotions que nous avons dû éprouver; . . . . non certes . . . l'imagination la plus active n'en ſauroit atteindre l'énergie. Qui ſait même ſi ceux-là, qui y ont aſſiſté, ne ceſſeront pas, à des époques plus reculées, de reſſentir toute la force des commotions qui les déchirèrent alors! Qui ſait ſi plus éloignés de ces aventures ſiniſtres, ils pourront concevoir eux-mêmes combien ils avoient été profondément affectés! Ah! ſi ſemblable choſe me menace, (ce que je ne crois pas pourtant,) s'il arrive quelque jour, que

tout ce dont j'ai été témoin puiſſe comme s'effacer de ma mémoire, je prendrai les pages que j'écrivis alors, et si en jettant les yeux ſur elles, ſi en relisant le récit fidèle de tout ce qui fut tramé contre le bonheur des François, je ne ſens pas revivre en tous mes ſens les émotions profondes qui m'animent encore aujourd'hui, il faudra ſans doute, que l'âge, en s'appéſantiſſant ſur mon être, ait déjà détruit toute ma ſenſibilité.

Transportons-nous à cette époque, dans la ſalle de l'Aſſemblée Nationale, & jettons un coup d'œil sur l'accablement de nos Députés, qui alors, il eſt vrai, étoient beaucoup moins nombreux, mais qui, ſans doute, n'en valoient pas moins. Qu'on ſe figure en effet, les Repréſentants d'une grande Nation, tous bien intentionnés, tous diſpoſés à ſe ſacrifier à l'utilité publique ! qu'on ſe les figure, dis-je, arrêtés au milieu de leurs travaux eſſentiels, environnés de troupes étrangères, & d'une artillerie formidable, pourſuivis à chaque inſtant, à chaque minute par toute eſpèce d'appréhenſions & d'anxiétés, craignant pour eux, pour les habitants de Paris, pour tous leurs concitoyens, bourrelés par mille angoiſſes personnelles, tourmentés d'avance

d'avance par toutes celles qui bientôt vont accabler leurs parents & leurs amis les plus chers, rébutés à quatre fois différentes, par un Prince aveuglé & séduit, qu'ils chérissoient toujours; & passant ainsi 60 heures de suite dans des alarmes successives, &, le dirai-je, presque dans le desespoir! qu'on se figure donc, s'il est possible avec quelle horreur, & quelle indignation ils devoient, dans ces dures moments, envisager les barbares auteurs de tant de maux! . . . . je le répète encore, il faut absolument avoir été témoin de tout cela pour pouvoir s'en former une juste idée.

II.

Qu'imaginer de l'obsession des Rois, quand on saura que le soir de la séance royale du 23 Juin, dans le moment le plus fort de la désolation publique, dans l'instant même où toutes les têtes étoient exaltées par les projets les plus violents, le Roi qui avoit cru faire le bien, ayant demandé, lors de son coucher, à un Seigneur de marque qui arrivoit de Paris, si dans la Capitale on étoit content de l'opération qu'il venoit de faire : —— *Ah! Sire*, répondit

cet infâme personnage, *on n'entend par tout que des acclamations & des cris de joie, en l'honneur de Votre Majesté* . . . Ce fait n'est point du tout hasardé, & je le tiens d'un officier de la maison du Roi, en fut témoin.

Que de réflexions à faire sur un pareil trait, sur le malheur des Rois, & sur le malheur encore plus grand des Peuples ! Combien je regrette de ne pas savoir le nom de ce vil seigneur, & quelle satisfaction ce seroit pour moi de le dénoncer hautement à l'opinion publique !

III.

On pourroit dire à ceux qui composoient le ci-devant clergé . . . . Comment ! vous paroissez craindre, que des pensions sanctionnées par la triple autorité de la Nation, du Roi & de la justice, ne soient plus payées aux ministres des églises, tandis qu'on paya si long-temps, & avec tant d'exactitude celles qu'on avoit prodiguées aux catins des Rois & aux sangsues des cours ! Détrompez-vous donc de la prévention où vous êtes, car il n'y a pas le moindre doute que vos pensions ne soient exactement acquittées par la Nation . . . .

Mais vous, qui votez avec tant d'acharnement pour la diſſolution de l'Aſſemblée National, ſavez-vous bien, ſi elle avoit lieu, qui courroit le plus de riſques ? . . . . . Ce ſeroit préciſément vous, Monſieur l'abbé, — moi, comment, ——— vous, vous dis-je ; car, outre tous les dangers perſonnels auxquels vous ſeriez immanquablement exposé de la part d'un peuple mutiné, ſoyez bien perſuadé que vous ne recouvreriez jamais cette chère propriété qui eſt frappée aujourd'hui d'un anathême ineffaçable ! toute la différence qui peut arriver, c'eſt que ſi les choses ont une fin heureuſe, (comme tout porte à le faire eſpérer,) vous ſerez créancier de la Nation entière, et bien certain d'être payé par elle ; au lieu que, ſi le ciel exauçant les vœux inconſidérés que vous oſez former, arrêtoit les travaux de nos repréſentants, & nous replaçoit à l'état de barbarie dont ils veulent nous faire ſortir, vos immenſes revenus ſeroient, ainſi que tant d'autres l'ont été déjà, infructueuſement conſumés par la folle prodigalité des princes, des miniſtres & des courtiſans ; & vous devez croire que tous ces Meſſieurs s'occuperoient fort peu d'acquitter ces mêmes penſions, dont le paye-

ment eût été infaillible de la part de la Nation.

I V.

Je traversois ce matin la ci-devant place des Victoires, & en applaudissant au génie de la liberté qui a fait disparoître les signes d'esclavage qui y existoient naguere, j'y ai lu avec peine ces deux vers qui ne sont point encore effacés, & que l'indignation a gravés dans ma mémoire.

Hic laudum cumulus; Lodoico vindice, victrix
Relligio, & pulsus malè partis sedibus error.

Hic laudum cumulus ! . . . . ainsi donc, c'étoit un titre de gloire dans ces temps encore barbares, que de violenter la croyance à coups de bayonnettes, que d'arracher des enfants à leurs pères, des citoyens à leurs domiciles, des François à leur patrie? ainsi donc on vouloit obtenir par la force & les outrages ce qui ne peut être essentiellement que l'effet de la persuasion & d'un consentement spontané?

Hic laudum cumulus ! . . . Ainsi donc . . en vérité comment garder le sang froid, en écrivant de semblables traits, & bien plus encore, quand, au bas d'une des inscriptions de l'autre statue qu'on trouve à la place Vendôme, on y lit que tous ces monuments d'orgueil &

de mensonge ont été élevés *acclamante populo* . . . . Ah ! si vraiment quelques acclamations eurent lieu alors, ce furent donc celles de cette même tourbe d'êtres vils & gagés, qu'on payoit encore sous *Louis quinze*, pour faire retentir à ses oreilles le cri si cher même aux mauvais Princes, de *Vive le Roi*, *Vive le Roi* . . .

De quoi, en effet, auroient donc pu se réjouir nos ancêtres ? . . . . de ce que *Louis dit le grand*, (mais que la postérité débatipsera sans doute,) consumoit en maîtresses & en prodigalités tous les revenus de l'état ! . . . . auroient-ils voulu le féliciter, lorsqu'il sacrifioit des millions de François à ses caprices & à ses vengeances ! . . . . non sans doute, non, mais la basse flatterie parloit seule au nom du peuple, & les François d'alors avilis & courbés sous le joug de l'oppression, n'osoient pas effacer ces louanges insolentes, qu'à coup sûr pourtant ils démentoient dans le secret de leurs cœurs.

V.

Combien les *Louis quatorze* & autres despotes du même genre sont petits auprès de l'excellent Prince qui prononça ces divines paroles !

» Eclairés sur ses véritables intérêts, le peuple
» qu'on égare, ce bon peuple qui m'est si cher,
» & dont on m'assure que je suis aimé, quand
» on veut me consoler de mes peines . . . .
discours du Roi.

Quel est parmi nous l'homme assez barbare, ou plutôt assez *aristocratiquement* animé, pour ne pas répandre, en lisant ces lignes, toutes les larmes du plus doux sentiment ! pour moi, j'avoue que je ne pus retenir les miennes, & que depuis long-temps je ne m'étois senti aussi délicieusement ému. Plaise au Ciel, que le Monarque généreux qui les prononça, encore jeune & éprouvé par de fortes leçons, voye la consommation de son ouvrage, & reçoive toutes nos bénédictions, & même celles de la génération suivante!

VI.

Il est impossible de persuader les gens de palais, & de les ramener aux idées saines de la révolution : eh ! que dire en effet à des gens furieux qui, repoussant toutes les grandes espérances de la prospérité nationale, répètent sans cesse avec emportement, *nous perdons notre*

état, nous perdons notre fortune, & qui, étayés ſur cet argument inabordable, ne veulent plus prêter l'oreille à aucune poſſibilité d'amélioration générale, & ne répondroient à des raiſons que par des injures !

Je ſais à merveille, M. l'homme de loi, que votre état vous fourniſſoit une aiſance commode, mais je ſais en même temps que, pour y parvenir, il vous falloit tous les ans dévorer la ſubſiſtance de deux cents citoyens ; mais je ſais, &c. . . . . . &c. . . . .

On me répond qu'il étoit d'autant moins inſtant de faire d'auſſi grandes réformes dans la partie judiciaire, que chacun eſt abſolument libre d'avoir ou de ne pas avoir de procès ; — pourquoi ; leur dis-je, criez-vous donc ſi fort contre les aides & la gabelle ! il eſt certainementtrès-phyſiquement poſſible de ſe paſſer de vin & de ſel, & dès-lors il faut donc reſpecter ces deu ximpoſitions, qui pourtant, d'un bout de la France à l'autre, ont excité des réclamations générales . . . . oh ! repliquent-ils, la perception de ces impôts donne lieu à des horreurs & à des concuſſions inouies ; ——— je le ſais comme vous, Meſſieurs ; mais les abus de la chicane, que pourtant vous voudriez conſerver,

ſont mille fois pires encore ; & certainement, comme je le diſois tout à l'heure, la néceſſité d'une juſtice prompte & expéditive, eſt cependant bien plus aiſée à démontrer que celle du vin & du ſel : en effet, il dépend abſolument de moi de ne me ſervir jamais de l'une ni de l'autre de ces denrées, au lieu que je ne peux jamais me promettre d'empêcher l'inſolence & les uſurpations de quelques voiſins ambitieux, au lieu que la juſtice, ſoit pour moi, ſoit pour les miens, ſoit pour ma fortune, ſoit pour ma vie, ſoit enfin pour mon honneur ; eſt peut-être le plus impérieux de tous les besoins.

VII.

Le lundi 13 Juillet 1789, je vins à bout de m'introduire dans l'Aſſemblée Nationale, lors de cette matinée fameuſe & à jamais mémorable où les repréſentants de la première Nation du monde, environnés par tout d'armes & de ſoldats, aſſaillis par tous les genres de peines & d'amertumes, regardoient comme la plus cruelle de toutes celle qu'ils reſſentoient de la diſgrace de M. *Necker* . . . . Je ne cite pas là des faits étrangers ou haſardés,

non, non, j'étois présent, j'ai été témoin des pleurs honorables que cet événement aussi cruel qu'inattendu fit répandre dans l'Assemblée Nationale, & je versai pour mon compte tous ceux que la sensibilité la plus profonde peut arracher.

Dieux! comment peindre ce silence expressif & lugubre! comment même essayer de décrire l'accablement général, & les commotions déchirantes que nous éprouvions tous, lors de l'éloge de M. *Necker*, fait par M. de *Lally-Tollendal* qui depuis . . . hélas! hélas!... je n'ai jamais rien entendu de plus beau, de plus pathétique & sur-tout de mieux prononcé que cet éloge; aussi, comme je l'ai déjà dit, tous les yeux des auditeurs & de l'orateur étoient-ils en larmes! jamais, sans doute, le citoyen d'Athènes ne sut revêtir le patriotisme

---

Nota... Pendant que cet ouvrage étoit livré à l'impression, *M. Necker* a annoncé sa retraite: comme je ne louois pas en lui le ministre, mais l'homme de bien, je persiste toujours dans l'opinion que je m'étois formée à son égard, & je me félicite de pouvoir la manifester dans un moment, où du moins elle paroîtra entièrement désintéressée.

& la vérité d'accents plus touchants, plus forts, plus énergiques ; l'ame tout à la fois élevée & abattue étoit tour à tour agitée par les regrets, l'enthousiasme & l'attendrissement. Quel instant glorieux pour M. *Necker* ! quel triomphe inoui dans l'histoire, que celui d'un Ministre ainsi regretté, ainsi honoré par les représentants d'un grand peuple ! Tel étoit l'empire des circonstances & de l'estime, j'allois dire, l'idolatrie presque universelle qu'on ressentoit pour lui, que tout disgracié, tout fugitif qu'il étoit, ses ennemis étoient réduits au silence le plus absolu, & que son nom étoit accompagné de tous les témoignages possibles d'affection & de reconnoissance.

Moments célèbres & solemnels, suivis de deux jours & deux nuits d'angoisses & de peines, le temps vous a déjà emporté loin de moi ; mais jusqu'à ce que la dernière goutte de sang cesse de couler dans mes veines, il ne pourra jamais se faire que mon imagination active ne reporte souvent devant moi ces intéressants ressouvenirs.

VIII.

Voilà ce que j'écrivois à un ami le lende-

main 14 Juillet : les expreſſions ſont un peu fortes, mais elles ſont encore au-deſſous de ce que je ſentois alors.

Ils ſont bien loin déjà les jours paiſibles de mon enfance & de ma première jeuneſſe : je ne vois en ce moment autour de moi que carnage, horreurs, déſolation : ſans doute qu'à des époques plus reculées, ſi je ſurvis à tous ces déſaſtres, je ne pourrai pas faire croire tout ce dont je ſuis témoin aujourd'hui : eh ! comment inculquer dans l'imagination d'un être quelconque, qu'il fut un temps en France, où quelques perſonnages abominables, pour ſe perpétuer dans une autorité qu'ils avoient uſurpée, ne craignoient point d'expoſer à une boucherie certaine, peut-être un million de citoyens, & par la ſuite la Nation & le Monarque, à la diviſion la plus funeſte ! tel eſt pourtant le ſiniſtre état des choſes, telle eſt l'influence de ces êtres atroces, qu'ils mettent les citoyens les plus modérés dans la néceſſité abſolue de prendre les armes. Hommes affreux, qui que vous ſoyez, attendez vous à l'exécration méritée d'une Nation que vous offenſez ſi grièvement, & à la prompte vengeance que le ciel deſtine à vos forfaits !

Peut-on, en effet, imaginer rien de plus coupable dans l'importante ſituation où nous nous trouvons tous, dans un moment où la concorde ſeroit ſi néceſſaire entre la Nation & le Roi, entr'eux & lui que d'opérer une méſunion qui peut entraîner des ſuites incalculables ! Ah ! oui, que la mémoire affreuſe des auteurs de nos maux ſoit vouée à la haine inextinguible de notre poſtérité la plus reculée, & que nos derniers neveux palpitent encore d'indignation & d'horreur, quand ils entendront prononcer leurs noms abhorrés !

Si ces lignes tombent par la ſuite dans les mains de perſonnes qui n'ont pas vu de près ces triſtes aventures, je ſais bien, & je l'ai dit d'avance, qu'ils trouveront mes expreſſions trop énergiques ; mais certes, ceux qui en ont été témoins, concevront ſans peine, toute la violence des ſentiments qui devoient m'animer, quand je les ai écrites.

IX.

Tout partiſan que je ſuis des opérations de l'Aſſemblée Nationale, je n'approuve pas, à beaucoup près, tous ſes décrets; je conviendrai

que quelques-uns n'ont pas été aſſez médités ; je conviendrai encore que peut-être la voix d'un enthouſiaſme patriotique a été trop écoutée & n'a pas permis aſſez de réflexions ultérieures; mais enfin, dans la ſituation préſente de l'empire, ou il faut de deux choſes l'une ; que ce que l'Aſſemblée a décrété ait lieu, ou qu'elle ſoit elle-même anéantie : je demande à tout bon citoyen, à tout homme qui n'eſt pas aſſez aveuglé par ſes intérêts privés, pour ſacrifier évidemment le bien le plus preſſant & le plus général ; je demande, dis-je, s'il eſt poſſible d'héſiter un moment à fixer ſon opinion, & s'il peut y avoir de ſituation plus affreuſe que celle où retombant ſous la quadruple ariſtocratie des miniſtres, des princes, des grands & des parlements; loin d'acquérir cette liberté précieuſe après laquelle nous avions tant ſoupiré, nous ſerions aſſujettis à la plus infame des ſervitudes & dès-lors, indignes de porter ce beau nom de François : quant à moi, je ne peux pas concevoir de plus grands maux, & d'idée plus inſoutenable que celle de la diſſolution de l'Aſſemblée Nationale, & je proteſte avec vérité, que, dût-on me demander le ſacrifice de tout mon bien, je ne balancerois pas à le faire, plutôt

que d'être témoin d'un événement aussi affreux . . . . & si je parle ainsi . . . . c'est que je sais par expérience tout ce que des courtisans perfides ont osé entreprendre dans un temps, où pourtant tout eût dû les contenir, & que je calcule de-là jusqu'à quel point d'audace & de tyrannie ils pourroient se porter, si, devenus plus puissants que jamais, ils avoient tout à la fois, & leurs penchants & leur vengeance à satisfaire.

Tout le monde connoît ce beau vers de Voltaire.

Si Dieu n'existoit pas, il faudroit l'inventer.

Eh bien ! je dirai, d'après la même idée, sans prétendre d'ailleurs, élever aucune comparaison, je dirai que tel est aujourd'hui l'ascendant des circonstances, que si l'Assemblée Nationale n'existoit pas, tous les bons citoyens devroient désirer qu'elle existât.

X.

Me voilà auprès de la statue de Louis XV qui sépare les Tuileries & les Champs Elisées, tout disposé à me livrer à quelques réflexions sur l'inscription suivante :

» *Hoc pietatis publicæ monumentum principi* »*optimo Præfectus & Ædiles posuerunt anno* 1763.

Comme de pareilles faussetés réveillent fortement l'indignation ! est-il un être tant soit peu sensible, qui puisse ne pas être révolté contre des expressions aussi mal appliquées !

Pietatis publicæ monumentum . . . . . . un signe authentique de l'amour de la Nation, & à quelle époque . . . . *anno* 1763 . . . c'est-à-dire, dans le temps où la France se soit trouvée le plus près de sa ruine, après la guerre la plus désastreuse, & les dilapidations de tout genre, dont la *Pompadour*, *Richelieu*, & mille autres avoient surchargé les Finances; & c'est un pareil moment que l'on choisit pour insulter impudemment à la désolation générale, & déifier publiquement un despote foible & voluptueux, qu'on ose encore décorer du titre fastueux de meilleur des Princes, *principi optimo* . . . .

Remarquons bien que ce n'est pas le peuple toujours juste envers ses oppresseurs, qui a élevé un pareil monument, mais *Præfectus & Ædiles*. . . . & pourquoi . . . . parce que ces Messieurs, outre le plaisir si grand, pour les petites ames, de faire bassement leur cour,

trouvoient alors leur profit particulier dans toutes les dépenſes qu'ils faiſoient au nom de la ville, & qu'ainſi ils étoient intéreſſés à les multiplier, n'importe pour qui, ni comment : c'eſt bien le cas, ou jamais, de s'écrier: *ô mores ! ô tempora !*

On croira peut-être que je m'écarte un peu de la vérité, quand je dis que j'écris ces lignes accoudé ſur un des perrons de marbre qui environnent la ſtatue de Louis quinze, & à la barbe de tous les paſſants ; mais le fait n'en eſt pas moins vrai . . . . Depuis que la régénération ſe prépare, il s'offre ici de toutes parts une matière ſi abondante aux réflexions, que j'ai toujours avec moi plume, encre & papier, & que, de même qu'un peintre s'arrête par-tout, pour crayonner ce qui ſourit à ſon pinceau, de même je fais une pauſe dans quelque endroit où je me trouve, ſoit rue, ſoit égliſe, ſoit promenade, & je me mets à écrire, dès que mon imagination ſe trouve frappée par quelque objet environnant; c'eſt ainſi que j'allai l'autre jour à la Baſtille, & que là, aſſis ſur un des anciens crénaux aujourd'hui démolis, j'écrivis à un ami une

lettre profondément sentie, & que j'insérerai à la fin de cet ouvrage.

XI.

Un des traits les plus caractéristiques des sentiments qui animoient le peuple lors de la révolution, est celui-ci.

Le lendemain de la séance royale, je m'étois rendu à Versailles avec un ami, & après être sortis de l'Assemblée, vêtus chacun d'un habit noir; nous passâmes auprès d'un grouppe de femmes . . . . tiens, voilà deux de nos braves Députés du Tiers Etat, s'écrièrent-elles d'un ton confiant & affectueux . . . . ah! par grace, mes bons amis, dit la plus jeune, *b . . . toujours pour nous.*

Quelle force il y a dans ces quatre mots, *b . . . . ez toujours pour nous!* combien de choses ils expriment! c'est-à-dire, soyez nos défenseurs, nos appuis; supprimez tous les abus vexatoires dont nous sommes les victimes; opérez promptement une régénération dont l'influence vivifiante retombe particulièrement sur nous qui sommes la classe la plus souffrante des citoyens; ne souffrez plus qu'un tas de trai-

tants avides s'engraiſſe de notre ſubſtance & gruge impunément nos modeſtes propriétés ; en un mot, *b . . . . toujours pour nous . . .* On pourroit étendre à l'infini le ſens de ces quatre mots ſublimes qui retentiront long temps à mes oreilles.

XII.

J'apprends à l'inſtant, & avec le plus grand plaiſir que M. *Bailli* vient d'être réélu maire de Paris : j'avoue que j'attachois une grande importance à cette nomination, & que je réunis également tous mes vœux pour que M. de la *Fayette* ſoit confirmé dans la place de Commandant général. Je regarde d'abord que la reconnoiſſance preſcrit impérieuſement à tous les bons citoyens le choix de ces deux hommes qui ont eu & qui ont encore beſoin d'une ſurveillance plus qu'humaine, pour maintenir l'ordre dans une ville immenſe, agitée par tant de troubles & de complots divers, & je regarde en outre, que cette double nomination eſt abſolument eſſentielle à la tranquillité de Paris, & par ſuite peut être à celle du Royaume entier.

Qu'ils feront beaux un jour ces noms de *Bailli & la Fayette*, qui, malgré les brouillards dont l'envie cherche à les envelopper, parviendront fans tache à la poftérité ! comme ils paroîtront avec avantage dans les faftes de notre hiftoire, qui ne feront plus ceux de la baffe flaterie, mais de la fière & impartiale vérité !

Peut-être ne jouiront-ils, jamais pendant leur vie, de la renommée qui attend leur mémoire ; car la haine des ennemis de la conftitution pourfuivra fans ceffe ceux qui y auront été le plus utiles ; & parmi les citoyens mêmes qui ont eu le bon efprit de fe dévouer franchement au nouvel ordre de chofes, plufieurs feront entourés de trop de regrets & de pertes perfonnelles pour pouvoir apprécier dans toute fa latitude le bienfait de la révolution : mais toutes les générations futures, mais la première même de celles qui vont nous fuivre, déjà formée pour la liberté & que l'égoïfme & les préjugés ne détourneront plus d'enchérir la falutaire influence, connoîtront tout le prix de ce que MM. *Bailli & la Fayette* ont fait pour la régénération Françoife ; elles placeront avec reconnoiffance leurs noms parmi ceux des bienfaiteurs de la Nation, & en relifant les an-

nales de ſang qui relateront tous les attentats du deſpotiſme, en verſant des pleurs ſur les fers de leurs ancêtres, ils en répandront auſſi d'attendriſſement & d'amour ſur les ſtatues de ceux qui, par des ſoins infatigables, contribuèrent le plus à briſer ces chaînes & à préparer la proſpérité de l'Empire.

XIII.

J'entrai hier dans deux ou trois égliſes, & par-tout je vis les murailles & les chapelles tapiſſées de ces inſcriptions faſtueuſes: *ci gît très-haut & très-puiſſant ſeigneur . . . . très-haute & très puiſſante dame . . . .* Encore des monuments d'orgueil, dans le moment même où la mort nivèle tous les hommes, & les aſſujettit à un taux commun; . . . *très-puiſſant ſeigneur*, celui dont les oſſements pourriſſent confondus avec ceux de ſes derniers valets: la mort même n'avertit pas leurs flateurs du néant des grandeurs & des dignités; & ce n'eſt pas aſſez que la baſſe adulation inveſtiſſe ſans ceſſe les gens riches & accrédités pendant leur vie, il faut encore qu'elle ſe traîne ſervilement autour de leurs tombeaux, & qu'elle rampe ſur leurs cendres.

Eh! que dirai-je donc de tous les éloges gravés ſur le bronze & le marbre en l'honneur de tous les particuliers titrés, qui trop ſouvent furent les oppreſſeurs du peuple? Ce que j'en dirai! . . . . . qu'il n'en eſt peut-être pas par centaine un ſeul qui pût être conſacré par le burin ſévère de la vérité.

XIV.

Pour la première fois depuis long-temps, j'arrive du Palais, & une ſecrette horreur s'y eſt emparée de moi, en ſongeant à toutes les abominations qui ſe ſont commiſes ſous ces voûtes lugubres, & à tout le ſang innocent dont elles ſont, pour ainſi dire, encore teintes. . . . . Tous les murs ſont couverts de ces paperaſſes que jadis on nommoit *arrêts*, & qui ne furent preſque jamais avantageux qu'aux juges et aux officiers ſubalternes qui les firent rendre.

C'eſt donc là que l'*Emile*, & preſque toutes les premières productions du génie, ont été brûlées par la main du bourreau; c'eſt là qu'un *Seguier*, ornant ſes diſcours verbeux d'une enluminure académique, *inquiſitorioit* tous les ouvrages qui pouvoient aggrandir la raiſon ou attaquer les

chères prérogatives de *nosseigneurs. C'est là* que les prétendus mandataires de la nation la laissèrent opprimer pendant des siècles par les impôts les plus vexatoires, mais dont, il est vrai, ils ne supportoient pas le fardeau. *C'est delà*, qu'après avoir toléré très-patiemment tout ce qui grévoit le peuple, ils se faisoient exiler avec pompe, quand le ministère vouloit atténuer leurs priviléges ou leur despotisme robinesque. Ils crioient bien fort, en partant, à la violation des *loix fondamentales* & de leurs prétendues *formes constitutionnelles*; & nos bons ayeux avoient la duperie de croire que ces magistrats égoïstes se sacrifioient généreusement au bien public. *C'est là* que les *Lally*, *Labarre*, *Simarre*, *l'Ardoise*, *Bradier*, & des milliers d'autres innocents furent condamnés à tomber sous le fer des bourreaux. *C'est là enfin* que les habitants de la moitié du royaume étoient obligés, pour obtenir une justice incertaine & toujours ruineuse, de venir apporter leur or à nosseigneurs les *présidents*, *conseillers*, *secrétaires*, *avocats*, *procureurs*, *greffiers*, *clercs*, *huissiers*, & autres personnes de même acabit, qui se complaisoient infiniment dans cette douce habitude, & qui, en cas de besoin, auroient aussi fait brûler par la main de

leur bourreau tous les gens ſenſés des provinces qui oſoient ſe plaindre hautement d'un abus auſſi intolérable. . . . . Ouf! ouf! je quitte cette noire matière qui n'a déjà que trop ſouillé ma plume, & je fais là une pauſe qui m'eſt bien néceſſaire pour raſſéréner mes idées.

XV.

Lors de la ſéance royale, un particulier tenoit beaucoup de propos déplacés contre les communes, dans les galeries de Verſailles : un député paſſant au moment même, en entendit une partie, & témoigna par ces mots ſon mécontentement. — Monſieur, dit il à l'inconnu, vous devriez avoir plus de ménagement pour un ordre reſpectable qui repréſente preſque toute la nation. — Monſieur, reprit vivement l'homme aux apoſtrophes, je ſuis le duc de L. . . . & je me f. . . du tiers-état. — Oui-dà, répliqua le député ; eh bien ! moi, je ſuis du tiers-état, & je me f. . . très-directement du duc de L. . . . . — Ce dernier, étonné d'une riposte auſſi énergique, ne répliqua plus, & s'eſquiva dans la foule.

XVI.

Il faut, dis-je souvent à ceux qui crient contre la révolution actuelle, que vous soyez bien aveuglés par votre égoïsme si opiniâtre & si antipatriotique, pour ne pas convenir qu'il étoit essentiellement utile ;

1°. De supprimer les ordres arbitraires des ministres, & de les en rendre responsables à la nation ;

2°. D'abolir pour toujours cet usage si abusif des pensions que le peuple payoit aux maîtresses & aux favoris des rois ;

3°. D'empêcher qu'aucun être soit désormais au-dessus de la loi ; réforme d'autant plus urgente, que la loi étoit sans cesse éludée par les riches & les gens puissants.

4°. De détruire le régime odieux & tyrannique de la féodalité ; régime également contraire, & à l'agriculture, & au droit imprescriptible de la nature & de l'humanité ;

5°. De prendre le mérite seul & la capacité pour échelons à toutes les places & à tous les emplois publics, sans avoir égard dorénavant

au hasard de la naissance, qui ne donne ni les talents ni les vertus.

6°. D'empêcher ces disparités odieuses dans les impositions, qui, par le plus révoltant des abus, rejettoit sur la classe la moins aisée des citoyens la très-grande majorité des charges publiques;

7°. D'établir des loix uniformes pour tous, & de faire ensorte que la punition d'un même crime ne soit plus diffamante pour les uns, tandis qu'elle n'influe aucunement sur les autres.

8°. De prévenir les dilapidations odieuses des revenus publics, qui, par la plus affreuse des habitudes, étoient d'abord pillés à moitié par ceux qui étoient chargés de les percevoir, & devenoient ensuite la proie de tous les vampires de la cour.

9°. D'avoir près de soi des juges souverains, & de supprimer les mangeries énormes de la chicane, afin qu'au moins il ne faille plus se ruiner pour obtenir la justice, cette première dette de la nation;

10°. De n'être plus pressurés par les intendants & leur avide sequelle, ni par tous les petits tyrans en sous-ordre, qui, sous le nom de *commis*, *di-*

recteurs, *contrôleurs*, *vérificateurs*, exerçoient sur nos biens, comme sur nos personnes, la plus infâme & la plus odieuse des inquisitions ;

11°. De constituer par-tout des assemblées provinciales bien organisées, qui fissent à peu de frais l'égale répartition des tributs, & qui vivifiassent toutes les provinces, en y faisant fleurir le commerce & l'agriculture ;

12°. D'abolir les épices attribuées aux juges, & la funeste vénalité des charges, qui, en rendant les offices héréditaires & à prix d'argent, dispensoit de toutes études préalables ceux qui pouvoient y prétendre, eux qui pourtant alloient bientôt décider sans appel de nos personnes & de nos fortunes ;

13°. De mettre le peuple à même de choisir ses administrateurs, ses juges & ses pasteurs, puisque sans doute il est évidemment intéressé à placer dans des mains pures la disposition de tout ce qu'il a de plus cher ;

14°. De détruire cet usage immoral du droit d'aînesse, qui, au mépris des notions les plus saintes de la justice & de l'humanité, mettoit un intervalle immense entre des êtres déjà égaux par la nature, & qui devoient l'être encore par la loi.

15°. De ne plus souffrir toutes ces guerres si légèrement hasardées, lors desquelles des millions de françois étoient sacrifiés à la fantaisie d'un ministre ou au caprice d'une catin.

16°. De supprimer à jamais tous ces ordres arbitraires, en vertû desquels les citoyens étoient plongés dans les *bastilles* & autres repaires du despotisme ;

17°. De rétablir l'ordre & la discipline parmi les membres du Clergé, & de ne plus tolérer que des Moines, Abbés, & autres frélons de ce genre, se targuassent d'un luxe insolent, tandis que les Pasteurs utiles avoient à peine de quoi fournir à leurs premiers besoins.

18°. Enfin, de ne plus enlever des agriculteurs laborieux à la culture de leurs terres, pour en faire de mauvais soldats, pendant qu'une foule de fainéants à gages menoit la vie la plus oisive & la plus inutile dans les antichambres des Grands. . . .

Combien toutes ces réformes étoient instantes ! Combien elles présentent d'avantages ! Depuis combien de siècles n'étoient-elles pas attendues, & toujours infructueusement ! Or ces avantages, & tant d'autres opérations bien-

faiſantes qu'il me ſeroit aiſé de déduire, ſont déjà réaliſés, ou vont bien-tôt l'être, par le fait de cette même Aſſemblée Nationale, contre laquelle vous ne rougiſſez pas de criailler ſans ceſſe; & vous auriez voulu que nos Députés, s'écartant lâchement de leurs devoirs, & des intentions manifeſtées dans vos propres cahiers (car vous êtes auſſi inconſéquents que perſonnels), vous auriez voulu, dis-je, qu'ils euſſent manqué une occaſion auſſi preſſante, une occaſion peut être *introuvable*, pour ſatisfaire vos petits intérêts particuliers, & qu'ils n'euſſent travaillé à la Conſtitution, que pour ménager ſervilement tous ceux qui trouvoient leur compte aux abus actuels. De bonne foi, eût-il été néceſſaire de raſſembler une grande Nation, pour faire un pareil ouvrage? . . . . Ah! ſi nos Repréſentants euſſent ſuivi vos vues ſi miſérablement rétrécies par l'égoïſme, s'ils euſſent oublié juſqu'à ce point le déſintéreſſement & l'impartialité qui doivent eſſentiellement former leur caractère; quelle vilaine idée n'euſſent-ils pas laiſſée d'eux, & aux autres peuples de l'Europe, & à votre propre poſtérité.

XVII.

Je me trouvai l'autre jour à l'Aſſemblée, auprès d'un homme décoré. . . . . M. de *Crillon* le jeune portoit la parole.

« C'eſt un beau nom, me dit-il, que celui de » *Crillon*, & de pluſieurs autres Maiſons nobles » de France, qui ont auſſi fourni des héros à » la patrie : quelque choſe que puiſſe faire » l'Aſſemblée Nationale pour abolir la nobleſſe » héréditaire, elle ne pourra jamais empêcher » que d'auſſi beaux noms ne ſoient toujours » reſpectés ».

Sans doute, répliquai je, le ſouvenir des *Turenne*, des *Crillon*, des *Montmorency*, ſera toujours cher aux François, parce qu'il rappelle toutes les idées du patriotiſme & de la valeur; mais la mémoire des *Fabert*, des *l'Hopital*, des *Catinat*, des *Chevert*, leur ſera encore plus précieuſe, parce qu'en retraçant l'immenſité des obſtacles qui s'oppoſoient à leur avancement, elle retracera auſſi la ſupériorité de mérite & de talents qui leur fut ſi néceſſaire pour parvenir à les vaincre : tout ce que vous appelliez roturier naiſſoit, pour ainſi dire, comme un bloc in-

forme de marbre, auquel il faut une occaſion heureuſe pour être tiré des entrailles de la terre où il eſt enſeveli, & qui enſuite a beſoin de tout l'art d'un habile ſtatuaire pour recevoir des formes & une proportion, tandis que les hommes iſſus d'une grande maiſon trouvoient tout applani ſous leurs pas, & que, dès au ſortir de l'enfance, ils étoient déjà parvenus, là où d'autres, après cinquante années du ſervice le plus laborieux, ne pouvoient jamais atteindre : auſſi je ne doute point que, dans quelques années, on ne voye, avec beaucoup plus d'intérêt le laboureur allié de *Chevert*, qu'un tas de ci-devant ſeigneurs affaiſſés ſous le poids d'un nom illuſtre qu'ils ne ſont aucunement dignes de ſoutenir. . . . Allez, Monſieur, croyez bien que le temps ne reviendra plus, où l'on tenoit grand compte à un vil courtiſan des vertus de ſon quadriſayeul. . . . . On honorera toujours ceux de ſes ancêtres qui auront mérité de l'être; mais quant à lui, s'il a dégénéré de leurs vertus, il en ſera encore plus complétement mépriſé, & ſon nom alors lui ſera plus à charge qu'à profit.

XVIII.

Quelle révolution pourtant s'eſt opérée en peu de mois! Et que diroit le fier *Louis XIV*, ſi, de l'endroit quelconque où il expie tout le ſang humain qu'il a fait répandre, il reparoiſſoit maintenant à Verſailles ? Pourroit-il jamais deſcendre de ſa hauteur accoutumée, au niveau des circonſtances actuelles ! . . . Je ne ſçais, mais ce nom de *Louis XIV*, tout en rappellant de grandes idées, rappelle auſſi bien des ſouvenirs douloureux pour une ame ſenſible : ce fut lui, ce fut ce Potentat impérieux, qui, pour ſatisfaire ſon ambition & ſes caprices, écraſa la France par tant de guerres longues & ruineuſes; ce fut lui qui plia le caractère national ſous la verge de ſon deſpotiſme, & ſous celle plus inſupportable encore de ſes inſolents Miniſtres; & cependant, c'eſt pour un tel Prince que la baſſe adulation s'eſt de toutes parts empreſſée d'ériger des monuments ſuperbes.

C'eſt à Paris ſur-tout, & encore plus à Verſailles, que l'obſervateur attentif trouve occaſion d'étendre ſes remarques à cet égard : de quelque côté qu'il tourne ſes pas & ſes regards,

il s'apperçoit avec douleur, que par-tout les talents des plus grands artistes ont concouru à inventer des prodiges, pour caresser l'orgueil de ce Potentat : tableaux, bas-reliefs, inscriptions, bronzes, statues, tout a été prodigué pour immortaliser son nom, qui, malgré toutes les flatteries de ses contemporains, ne parviendra jamais, sans de grandes taches, à la postérité.

Que n'ont-ils pas osé? . . . Le buste de *Henri IV*, du bon *Henri*, de ce Prince si cher à tous les François, est placé sur la porte de la Maison-de-Ville de Paris : il n'est orné par aucune inscription. Qu'en est il besoin pour rappeller des sentiments qui sont dans tous les cœurs? . . . Eh bien! sur cette tête si précieuse à la Nation, au-dessus de ce buste, les lâches courtisans de *Louis XIV* ont eu l'effronterie de faire graver ces mots latins :

Sub Ludovico Magno felicitas Urbis.

En vérité, la plume tombe des mains, en écrivant un semblable trait, échappé pourtant au tableau si ressemblant de cette ville immense, qui a été tracé par la touche énergique de *Mercier*. On ne peut pas croire, & on a peine encore à l'imaginer, même en le voyant, que l'esprit abject

abject d'adulation puiſſe être porté auſſi loin. . .
Mais que réſulte-t-il de tous ces monuments élevés par la flaterie ? . . . . . Ce qu'il en réſulte ! . . . . Que les hommes ſenſibles, qui ne paſſent jamais ſur le pont-neuf, ſans donner un ſentiment de vénération & de regret à la mémoire du bon *Henri*, ſont tout-à-la-fois indignés contre les courtiſans qui commandèrent ces monuments, contre le Monarque qui les toléra ; & même contre tous les artiſtes fameux qui avilirent leurs talents par des chefs-d'œuvres auſſi déplacés.

XIX.

Depuis la révolution, les femmes ſont animées par un eſprit d'intrépidité qui ne leur étoit pas naturel, & même je ne crains point de dire qu'elles vont trop loin à cet égard; car une diſpute ayant eu lieu, il y a quelques jours, & s'étant vuidée au piſtolet dans le bois de Boulogne, il y avoit un cercle nombreux de ſpectatrices, & du meilleur ton, qui s'étoient rendues là pour aſſiſter au combat. . . . Oh! pour le coup, c'eſt trop fort; &, n'en déplaiſe au beau ſexe, il ne m'aura pas, à cet égard, pour appro-

bateur : ce n'eſt pas pour ce genre de mêlée que les femmes ſont faites; ſi par fois elles ſe trouvent engagées dans quelques rixes particulières, ce ne ſont point des armes auſſi meurtrières qu'elles doivent teindre de leur ſang; & il eſt de l'eſſence du genre d'eſcrime pour lequel la nature les a deſtinées, que le vainqueur & le vaincu reprennent bien-tôt toutes leurs forces pour de nouveaux combats.

XX.

Entendez parler les gens de Palais, & ils vous diront : on fait très-bien de rogner l'oiſive opulence des Prêtres ; ces derniers, il faut ſe hâter de mettre un frein aux concuſſions des Traitants : ceux-ci, il étoit bien temps de réprimer l'inſolence des Nobles : ceux-là, il étoit on ne peut plus inſtant d'arrêter le brigandage des gens de robe, & ainſi de tous à l'infini..... Chacun apprécie à merveille les abus qui régnoient chez les autres, & fait des vœux ſincères pour leur deſtruction ; mais ce même être ſi juſte & ſi bon patriote à cet égard, ne veut pas entendre raiſon ſur ceux qui lui ſont perſonnels.

XXI.

Figaro disoit : *pourvu que je ne parle ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, je puis tout imprimer librement.*

Il falloit dire, d'après la même idée, à nos législateurs :..... Messieurs, vous pouvez tout faire, & nous trouverons tout bon, pourvu néanmoins que vous ne touchiez, ni aux privilèges de la noblesse, ni aux richesses du clergé, ni à l'autorité des ministres, ni aux gens pensionnés, ni aux apanages des Princes, ni aux exactions des courtisans, ni aux déprédations de la finance & du palais . . . . Oh! à cela près, Messieurs, vous avez absolument carte blanche, faites toutes les réformes possibles, régénérez la France d'un bout à l'autre & nous voilà bien disposés à nous soumettre à toutes vos opérations.

Ce raisonnement paroît ridicule en apparence : tel est pourtant le résumé fidèle, & la conséquence très-exacte des propos inconséquents de bien des discoureurs . . . . n'importe, espérons toujours que, malgré toutes

ces clabauderies, nous verrons enfin s'effectuer cette régénération totale, si désirée tant qu'on ne pouvoit l'espérer, & si combattue aujourd'hui qu'on y touche : pour moi, quelque soit le sort qui attend la suite de ma carrière, je vivrai satisfait, & je n'aurai plus rien à désirer lors de l'instant fixé pour mon trepas, pourvu que mes derniers regards voyent mes concitoyens libres, & indistinctement protégés par la loi.

XXII.

J'arrive d'une revue qui vient d'avoir lieu au champ de Mars, & qui étoit commandée par le brave la *Fayette* & le célèbre *Paoli* : rien de plus consolant & de plus flatteur pour des patriotes qu'un pareil spectacle ! toutes ces bannières flottantes, tous ces uniformes de la patrie, tous ces soldats citoyens réunis par l'enthousiame de la liberté, m'ont retracé les époques mémorables de l'année dernière, lors desquelles cette liberté n'existoit pas encore.

Je me suis fait une fête de contempler à mon aise le général *Paoli* : tout le monde sait qu'après avoir valeureusement combattu, pen-

dant plusieurs années, pour la liberté de son pays, il avoit mieux aimé fuir à jamais les lieux qui l'avoient vu naître, que d'y porter les fers du despotisme ; qu'il s'étoit retiré parmi les Anglois, & que cette nation généreuse, toujours protectrice des hommes de courage, lui avoit accordé des pensions considérables. Eh bien ! . . . . . à peine l'aurore de la liberté a-t-elle commencé à luire sur sa patrie & sur la nôtre, qu'abandonnant le traitement avantageux qui lui avoit été fait par un peuple hospitalier, il s'est hâté redevenir prendre le nom de Corse & l'identifier avec celui de François : sa figure imposante & majestueuse, ses cheveux blanchis par les années, & par ses longues infortunes, cette espèce de vénération involontaire qui s'attache toujours sur des hommes renommés par de grandes vertus & de grands exploits, tout cela portoit naturellement tous les regards & sur lui & sur M. *de la Fayette* : aussi, dans cette plaine immense où il y avoit dix mille hommes armés, & peut-être deux cents mille spectateurs, ils étoient à eux deux ce qu'on cherchoit le plus à voir.

L'un encore vigoureux, quoiqu'à sa soixantaine, a été éprouvé par les plus fortes leçons

de l'expérience & du malheur; l'autre à la fleur de l'âge, & doué de tous les charmes de la jeunesse, s'est déjà immortalisé, & dans l'Amérique par ses travaux guerriers, & dans son pays par d'autres services plus difficiles peu-être & sans doute plus importants que plusieurs victoires : ils étoient tous deux à cheval, l'un près de l'autre, & je me disois avec satisfaction en les voyant, & en me rappellant combien les troupes françoises sont redoutables, quand elles sont commandées par des généraux qui ont leur estime & leur amour . . . . Deux hommes pareils avec cent mille François ne craindroient pas toutes les forces de l'Europe.

XXIII.

Ce n'est pas dans un moment, où les plus nobles sentiments de l'humanité sont offusqués par les regrets de l'orgueil & de l'égoïsme, qu'il est possible d'apprécier dignement les bienfaits de nos législateurs; mais un jour viendra, j'espère, où mes concitoyens & leurs descendants ne prononceront qu'avec attendrissement & vénération les noms des premiers auteurs de la liberté françoise, & de la prospérité na-

tionale. Eh ! qu'on ne vienne pas m'objecter tous les défordres, fuite inévitable d'une auffi grande révolution, qui ont pu, ou qui peuvent encore avoir lieu ! il y auroit vraiment de l'injuftice à attribuer de femblables excès aux opérations de l'Affemblée Nationale ; ce n'eft pas là, fans doute, la liberté qu'elle promet, mais l'abus de la liberté, qui ne tardera pas à être réprimé par la loi : d'ailleurs, rappellons-nous fans ceffe cette belle phrafe de M. *Servan* qui ne fauroit être trop répétée.

» Après quelques moments d'anarchie, on a » fouvent conquis des fiècles de liberté, tandis » qu'un fiècle de defpotifme eft encore fuivi par » d'autres fiècles de defpotifme . . . . *Adreffe* » *aux amis de la paix.*

XXIV.

Ce n'eft que par la publication du livre rouge que les François ont été à même de connoître évidemment le dégré véritable du gafpillage & du débordement qui régnoient dans une cour, où pourtant l'auftère modération du Monarque donnoit un tout autre exemple : on y a vu, que fans compter une foule de dépré-

dations ministérielles, les dépenses obscures des gens en faveur, alloient quelquefois jusqu'à cent cinquante millions par an.

Cent cinquante millions de dépenses sourdes payées aux êtres les plus riches du Royaume . . & par qui . . . par les plus pauvres ! . . Quel renversement odieux de tous les principes ! quelle déviation absolue des premières maximes de la justice & de la saine raison !

J'ai vu bien des gens qui jettoient feu & flamme contre les frais occasionnés par l'Assemblée Nationale, qui montent au plus à sept cent mille livres par mois : ainsi donc, en supposant que la législature actuelle durera un an & demi, la somme totale ne passera pas 12 à 13 millions.

Comment ! vous trouvez considérable une somme qui a été employée à vous tirer de l'esclavage, & à vous faire connoître les gouffres dans lesquels s'engloutissoient tous vos trésors ? . . . . Hommes ingrats ! lisez donc le livre rouge, & retournez en arrière sur tous les brigandages qui se commettoient autour de vous : vous verrez, que dans une minute & d'un seul coup de plume, un ministre voloit

ſouvent à la Nation des ſommes plus conſidérables.

Ce ſont pourtant ces jours de corruption & de tyrannie que plusieurs d'entre vous ſont aſſez aveugles pour regretter : ils ſouffroient avec une patience ſervile, les déſordres les plus monstrueux, & ils murmurent ſans ceſſe contre une dépenſe de première néceſſité, employée à alimenter ceux qui leur ont fait connoître ces mêmes déſordres, & qui y remédient, ceux qui ont briſé leurs fers, ceux qui les ont fait rentrer dans leurs droits primitifs, qui, depuis des ſiècles, étoient entièrement méconnus.

Ah ! de grace, oubliez donc que vous étiez noblés, financiers, prêtres, magiſtrats ! ſongez, une bonne fois pour toutes, que vous êtes hommes & François, occupez-vous du peu que vous étiez ſous ces deux titres, & plaignez-vous après, ſi vous l'oſez !

XXV.

Je trouvai, il y a peu de jours, dans un ouvrage nouveau une idée remplie de vérité & de juſteſſe, dont voici à peu près la teneur :

Tous les partiſans de l'ancienne hiérarchie

du palais, n'osent pas en excuser les abus, mais plusieurs d'entr'eux se rejettent sur la perte considérable que les réformes en cette partie feront éprouver au trésor public, à cause des droits multipliés qui y étoient inhérents.

Eh quoi! si le régime fiscal eût permis jadis aux voleurs de détrousser les passants, en se réservant un droit sur de pareils brigandages, ne seroit-il donc plus permis de réclamer la suppression d'un pareil usage, à cause du préjudice qui en resulteroit pour le trésor national? Je ne pense pas que personne pût appuyer un systême aussi absurde; les voleurs eux-mêmes n'oseroient pas sans doute se présenter publiquement pour soutenir leur cause.

C'est par une parité de principes que je soutiens qu'on ne doit point avoir égard à un moyen aussi misérable, que des larrons d'un autre genre osent pourtant alléguer en leur faveur; & certes, je me ferois fort de prouver que l'habitude où l'on étoit de tolérer l'agiotage de la justice, à cause des droits qu'on en percevoit, étoit aussi condamnable, que la permission qu'on pourroit donner aux filoux d'exercer librement leur état, à condition de

partager avec le fiſc le produit de ce genre de métier.

XXVI.

J'allai hier au champ de Mars, & je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de ſe faire une idée du zèle patriotique avec lequel les habitants de Paris s'empreſſent de travailler aux préparatifs de la confédération : on y voit des chevaliers de Saint-Louis qui remuent la terre, & roulent des brouettes, & des femmes très-bien ajuſtées, qui, armées de pioches & de pelles, font tout ce qu'elles peuvent pour chercher à être utiles; pour tout dire, en un mot, il y a juſqu'à des moines qui commencent à vouloir être bons à quelque choſe : enfin, ce ſuperbe fanatiſme, qui tranſporte aujourd'hui les Pariſiens pour la fête de la liberté, m'a rappellé celui dont je les ai vus animés l'an dernier, à peu près vers la même époque, pour la conquête de cette même liberté.

XXVII.

Je ne parlerai point ici des ſolemnités mémorables qui ont eu lieu le quatorze Juillet dans

le champ de la Fédération ; plusieurs plumes en ont déjà relaté les détails, & la mienne même a osé en tracer l'esquisse : d'ailleurs, c'est-là un de ces tableaux qui s'impriment en caractères ineffaçables dans les cœurs, mais qu'aucunes couleurs ne sauroient jamais rendre au naturel . . . . . Que pourrois je dire à ceux qui n'ont pas vu cette fête ! rien sans doute, qui approchât de la réalité ; je me contente donc d'inviter leur imagination à se retracer tout ce que le patriotisme & la liberté ont jamais pu produire de plus auguste & de plus imposant : quant à ceux qui en ont été témoins, ils seront beaucoup mieux servis par leurs souvenirs qu'ils ne le seroient par mes expressions.

XXVIII.

Je me suis demandé plus d'une fois en transcrivant cet ouvrage . . . . . pour qui vont me prendre ceux qui le liront ? . . . quelques uns peut-être me gratifieront de leur dénomination favorite, de celle *d'enragé* . . . . je prétends moi à celle *d'impartial*, non pas pourtant dans le sens insidieux que certaines personnes ont attaché à ce mot, mais dans celui

que cette expreſſion porte avec elle, c'eſt-à-dire que, mettant abſolument de côté toute eſpèce d'intérêt perſonnel, je blâme ſans paſſion & j'approuve de même ; c'eſt à-dire, que j'attends de la raiſon & du temps, la converſion de ceux qu'on nomme *ariſtocrates*; que je déplore leur aveuglement, mais que je condamne tous les moyens de violence & de perſécution qu'on a quelquefois employés contre eux.

Ce qui forme la baſe eſſentielle de mon caractère, c'eſt mon zèle ardent, non pas pour l'Aſſemblée Nationale en elle-même, mais pour la Conſtitution qui eſt ſon ouvrage : je conviens franchement des taches qui déparent cette Conſtitution, mais je dis avec la même franchiſe que, fût-elle encore plus imparfaite, tous les François devroient ſe liguer pour en aſſurer l'exécution, & s'en remettre ſur les légiſlatures ſuivantes du ſoin de corriger les fautes qui ont pû être faites.

C'eſt à tous ceux qui ſont animés par la juſtice & l'humanité, ces deux premiers ſentiments d'un cœur honnête ; c'eſt à tous ceux dont l'ame ſenſible a été mille fois froiſſée par le ſpectacle douloureux de toutes les iniquités, de toutes les vexations & de tous les abus dont

nous étions sans cesse environnés ; c'est à ceux là que je demande, s'il est quelque sacrifice qui puisse paroître cher, quand on a la juste espérance d'être débarrassé de t nt de maux & de n'être soumis qu'à l'autorité invariable & uniforme de la loi.

Je sais (& j'en gémis sincèrement pour plusieurs de mes compatriotes,) que la prospérité nationale sera cimentée par bien des préjudices particuliers ; je sais, qu'il est encore bien loin de nous ce temps, où la co stitution sera dans toute sa splendeur, & bénie indistinctement par tous les François ; je sais aussi, & je n'en ai été que trop témoin que la révolution actuelle a donné lieu à des scènes affreuses de vertige & de fureur, mais d'après la belle phrase de M *Servan* si vraie & si fortement confirmée par l'expérience de tous les temps, que j'ai déjà citée au n°. 23, j'en reviendrai toujours à dire & à répéter, que tous les bons citoyens, tous les amis de l'ordre & de la paix doivent se rallier autour de la constitution.

XXIX.

Malgré les intentions contraires que le Roi a si souvent manifestées, les ennemis de la ré-

génération françoise se plaisent à répandre sans cesse, que ce Prince est singulièrement malheureux, & qu'il ne se consolera jamais de ses pertes : . . . . . . Que perd donc le Roi? & qu'est-ce donc qu'il pourroit avoir à tant regretter? . . . . . il perd, il est vrai, la faculté de faire le mal, ou plutôt ce sont ces ministres qui ne l'auront plus; mais il jouira dans toute sa latitude du plaisir inappréciable de commander à un peuple libre, & de recevoir les bénédictions générales qui s'élanceront vers lui de tous les coins de ce vaste Empire.

Dans le moment présent, où tant de personnes qui se disent *si patriotiquement animées*, veulent bien se plaindre pour lui de toutes les prétendues pertes qu'il a faites, il n'y a pas un Parisien, ni un bon François qui ne sacrifiât mille fois sa vie pour lui, & sans doute le droit d'opprimer les hommes n'a jamais valu celui d'obtenir leur amour & leur vénération.

Dans les rues, le peuple s'arrête avec respect devant les gravures qui représentent son image; dans l'Assemblée Nationale, la prononciation de son nom est aussi tôt accompagnée des marques les plus touchantes de tendresse & de satisfaction; dans tous les spectacles,

on ſaiſit avec des acclamations réitérées tout ce qui peut avoir trait à ſes vertus & à ſes généreux ſacrifices ; partout enfin il eſt révéré, & tous ceux qui connoiſſent la candeur & la beauté de son ame, croiront ſans peine que ce plaiſir ſi doux pour un bon prince d'être chéri par une grande Nation, lui paroît infiniment préférable à tous les preſtiges brillants, mais trompeurs, dont il étoit entouré dans ſon ancienne cour.

XXX.

Je l'ai vu tout à l'heure notre excellent monarque, qui ſe promenoit dans les Tuileries, ſans gardes, ſans cérémonial, & bien plus cher, ſous ce ſimple appareil, à tous les François qui l'enviſageoient, que ne le furent jamais à leurs ſujets opprimés le fier *Louis quatorze*, & ſon arrière petit-fils, tout environnés qu'ils étoient du faſte de la grandeur, & décorés par leurs flateurs de ces beaux noms que nos neveux leur refuſeront ſans doute, l'un de *Grand*, l'autre de *Bien-aimé.*

Le Grand! . . . . . celui qui ne connût d'autre gloire, que d'aſſervir tout à ſa volonté arbitraire,

arbitraire, & d'immoler des millions de François à la bisarrerie de ses caprices :

Le Bien-aimé ! . . . . . celui qui avec ses maîtresses & ses courtisans dépensoit en folles prodigalités les trésors de l'Etat, qui trop souvent n'étoient composés que des dernières ressources de l'indigence :

Le Grand ! . . . . . celui qui avoit la démence de se croire seul au-dessus de tous, & le plat orgueil d'insulter publiquement aux premières nations de l'europe :

Le Bien-aimé ! . . . . . celui qui connoissoit les abus, qui en gémissoit quelquefois, & qui, armé du pouvoir nécessaire pour les détruire, eût toujours la funeste complaisance de les laisser tous subsister :

Le Grand, *le Bien-aimé* ! des Princes, sous le règne desquels le peuple étoit inhumainement foulé, & sans cesse en proie aux rapines & aux fantaisies de tous les vampires de la cour. . . . .

Voilà pourtant comme la basse adulation prodiguoit aux Rois des titres bien peu mérités : aussi, ce ne seroit pas une petite tâche pour un écrivain fier & sensible, que de déchirer dans les fastes de l'histoire toutes les pages qui

ont été ſervilement conſacrées à de pareilles impoſtures.

XXXI.

Ce 29 *Mai*, j'écris ces lignes, de l'Aſſemblée Nationale, dans laquelle M. *Necker* vient d'être introduit : j'avoue que c'eſt pour moi une véritable fête, que de contempler, en ce moment, l'homme pour qui j'ai eu long-temps le plus de vénération, & que je ne ceſſerai jamais d'eſtimer : ſon viſage ſillonné moins encore par l'âge que par les ennuis & les longues inquiétudes d'une adminiſtration troublée par tant d'orages & de contrariétés, ſes cheveux blancs, la foule de ſouvenirs que ſa préſence me rappelle, tout contribue à jetter dans mon ame l'intérêt & l'attendriſſement . . . . . Je ne ſais pourquoi; mais en portant mes regards sur ce miniſtre, les douces larmes du ſentiment humectent mes paupières, ſoit que ce ſoit l'effet naturel du ſpectacle d'un homme fameux par de grands talents & de grandes aventures, ſoit plutôt que mon imagination toujours active reportant devant moi toutes les époques célèbres de l'an dernier auxquelles il a eu tant de

part, il ne me ſoit pas poſſible de retenir mes pleurs, en méditant ſur le ſort de ces hommes rares, qui après s'être vus l'idole des peuples, ſont ſouvent expoſés à la plus entière indifférence, & par fois même à quelque choſe de pire.

XXXII.

Il y a peu de jours, un membre de l'Aſſemblée Nationale ſe livra publiquement à des ſarcaſmes violents contre M. *Necker*, & je n'en fus point du tout étonné de ſa part; mais ce qui me fit beaucoup de peine, ce fut l'aſſentiment que parurent y donner quelques zélés patriotes . . . . auroient-ils donc oublié déjà les grands bienfaits dont la nation ſera éternellement redevable à ce miniſtre! ne ſe ſouviennent-ils déjà plus que, ſans ſa courageuſe influence, le peuple François ne feroit pas encore relevé de ce long aſſerviſſement dans lequel il a croupi pendant des ſiècles . . . . . ſans doute, il a pu faire des fautes dans ſes ſpéculations de finance, & je ſuis bien éloigné de vouloir approuver toutes ſes opérations à cet égard, mais, comme bon François, comme

partiſan zèlé de la révolution, je voue toute ma reconnoiſſance au généreux étranger, qui le premier a deſſerré les fers, ſous le poids deſquels nous étions, pour ainſi dire, affaiſſés.

Qu'on n'aille pas croire au moins, que ce que je dis ici à la louange de M. *Neker* me ſoit arraché par quelque vils motifs d'adulation ou d'intérêt perſonnel ! . . . . . Non, non, ces ſentiments furent toujours bien loin de mon cœur, & ſi je pouvois y être acceſſible, je ſuivrois une route tout à-fait oppoſée; car enfin, le temps n'eſt plus où les miniſtres étoient tout puiſſants, & il y a même aujourd'hui une ſorte de courage à braver les préjugés populaires qui ſe ſont élevés contre eux . . . . . J'atteſte ici l'honneur dont je peux dire avec un noble orgueil, que je ſuis digne de réclamer la voix, que je n'avois jamais vu ce miniſtre avant l'époque dont je viens de parler, que je lui ſuis entièrement inconnu, & que je n'ai jamais obtenu & n'attends de lui aucune grace ni aucune faveur ; mais ma plume a été conduite par une conſidération puiſſante qui l'a toujours dirigée, & qui, j'oſe le promettre, la dirigera toujours, l'amour de la juſtice & de la vérité.

XXXIII.

Comment, dis-je tous les jours à certaines personnes, vous osez soupirer après la destruction de l'Assemblée Nationale! vous êtes donc essentiellement nés pour la servitude & pour l'oppression? votre ame bassement asservie à l'intérêt personnel n'a donc jamais été torturée par toutes les vexations si criantes, si multipliées des Traitants, des Ministres, des Robins, & des Intendants! . . . . . si fait bien, disent-ils, nous convenons de tout cela . . . . . mais qu'importe! . . . . . s'ils pilloient de leur côté, nous trouvions moyen de nous tirer d'affaire . . . . . Ah! j'entends, vous pilliez du vôtre, & par-là vous regardiez que tout alloit au mieux possible. Mais, si tout alloit au mieux pour vous, qui composez au plus quelques milliers d'individus, soyez donc justes une fois, & dites-moi si tous vos concitoyens devoient adopter avec vous un pareil optimisme? dites-moi, si les malheureuses victimes des lettres de cachet, des concussions financières & *robinesques* devoient former des vœux pour la continuation de l'ancien régime? dites-moi donc

enfin, si ceux qui languissoient sous les entraves de la féodalité & sous le despotisme des Intendans & de tous *Nosseigneurs* leurs secrétaires, ne devoient pas être désireux de se dépétrer d'une forme d'administration aussi avilissante & aussi vexatoire ?

XXXIV.

Des réformes, me répètent-ils toujours, des réformes eussent suffi . . . . . voilà l'argument chéri de tous ces criailleurs; car ils n'osent pas tout-à-fait nier qu'il existât une foule innombrable d'abus.

Des réformes eussent suffi . . . . . ah ! (je ne veux pas dire, mauvais citoyens, mais au moins très-mauvais calculateurs:) Méditez donc un peu sur les grands exemples que nous offrent les siècles passés; reportez-vous au temps où furent tenus les précédents Etats, & lisez les réglements qui y furent faits . . . . . . rien de plus beau en apparence que les ordonnances *d'Orleans*, *de Blois*, &c . . . . . . &c . . . . . Les dispositions les plus avantageuses y sont prononcées, les réformes les plus essentielles y sont statuées, rien, en un

mot, ne peut préſenter une perſpective plus ſatisfaiſante.

Tantôt, les Evêques doivent être nommés par des citoyens notables; tantôt, on exige impérieuſement la réſidence des Prélats dans leurs diocèſes, & ſous la peine la plus rigoureuſe qu'on pût prononcer contre eux, celle de la privation de leurs bénéfices . . . *Orléans, art. I. & V*. . . . . *Blois, art. XIV*. . . . . . Dites-moi maintenant, ſi malgré des réglements auſſi ſages, les intrigues des cours n'ont pas préſidé ſeules aux nominations des Evêques; dites-moi, s'ils en inveſtiſſoient moins les Palais des Princes, & les cabinets des miniſtres, & ſi malgré leur non réſidence habituelle, ils n'avoient pas toujours ſu ſe dérober aux peines décernées contre eux par les loix?

Tantôt, les annates, & le caſuel des prêtres ſont ſupprimés; *Orléans, art. II & XV* . . . & pourtant, notre or a toujours été groſſir le tréſor des papes; & pourtant le pauvre eſt encore ignominieuſement enterré, (ſur-tout à Paris) par les miniſtres d'une religion auprès de laquelle tous les hommes ſont égaux.

Ici, on abolit la vénalité des places, on rend

les juges éligibles, & le Roi, d'après le vœu des Etats, ordonne que la justice sera égale pour tous, sans acception de personnes : *Orléans, art. 39 & 106. Blois, art. 100 & 102* . . . . je demande encore, si ces dispositions ont été suivies.

Là enfin, on prescrit une réforme exacte dans les maisons religieuses ; on annulle l'usage des lettres de cachet ; on promet aux François des audiences réglées, lors desquelles le Monarque en personne écoutera leurs réclamations; on établit des mercuriales tous les six mois, pour entretenir une discipline austère dans les tribunaux ; on reconnoît que les revenus des curés ne sont aucunement proportionnés à leurs besoins & à leur utilité . . . *Orléans, art. 20 & 111* . . . . . *Blois, art. 22, 89 & 144*.

On ne peut rien voir de plus sage que tous ces réglements, ainsi que plusieurs autres qu'il seroit trop long de détailler : on pourvoit à tous les abus ; on paroît vouloir remédier à tous les maux qui avoient gangrené l'Etat ; (car les vexations des grands, & les malheurs des peuples ont été de tous les lieux & de tous les temps,) mais ces dispositions si belles, si sa-

lutaires, ſi bienfaiſantes, ont-elles été exécutées? . . . . . Hélas! non, non; puiſque tous nos cahiers expriment les mêmes plaintes & les mêmes réclamations que celles qui furent faites alors, puiſque nous ſommes toujours asſervis aux mêmes abus, avec cette différence pourtant, que le cours de deux ſiècles, en les multipliant à l'infini, les a encore plus profondément enracinés.

Vous ne pouvez donc pas diſconvenir, ajoutai-je, que tous ces réglements n'ont pas été exécutés : en voulez-vous ſavoir la raiſon? . . . . . parce qu'on fit alors préciſément ce que vous auriez voulu qu'on eût fait aujourdhui, pasce qu'on ſe contenta de réformer les abus, & qu'on en laiſſa ſubſiſter le germe : auſſi, les excellents principes développés dans ces ordonnances immortelles dues particulièrement au génie patriotique du chancelier de *l'Hopital*, ont-ils été infructueux? auſſi toutes ces prétendues réformes n'ont-elles jamais pu être effectuées.

Je le répéterai ſans ceſſe, il falloit arracher le mal dès ſa racine, ou tous les travaux qu'on eût pu faire n'euſſent abſolument ſervi de rien à la proſpérité publique : toutes les malverſa-

tions, tous les divers abus dont on se plaignoit depuis long-temps, étoient comme une hydre à mille têtes : si l'on se fût borné à en couper quelques-unes, elles auroient bientôt reparu plus abondantes que jamais; il étoit donc indispensable de les trancher toutes radicalement, sinon nous eussions vu se renouveller les suites ordinaires des anciens Etats, c'est-à-dire, beaucoup de bruit, & très-peu d'effet.

Je demande maintenant à tous ceux qui ont encore conservé quelque apparence de raison, si c'est pour ne rien opérer d'effectif, que toutes les provinces ont envoyé leurs députés .... lorsque ces Députés furent nommés, lorsque dans les assemblées primaires, la Nation commença à se relever un peu de cette longue oppression sous laquelle elle gémissoit de toutes parts ; on vouloit bien, (& c'étoit alors un cri général, de même que l'expression de tous les cahiers,) on vouloit, dis-je, que tous les abus fussent détruits ; personne n'eût osé faire entendre une opinion contraire . . . . . & aujourd'hui, bien des gens murmurent de ce que nos représentants fidèles à leurs obligations & à leurs mandats, se sont sérieusement occupés & s'occupent encore d'extirper ces mê-

mes abus . . . . . ô *cœcæ hominum cupidines* ! . . . . . Il faut avoir long-temps éprouvé toute la prépondérance de l'intérêt perſonnel chez certaines gens, pour pouvoir imaginer les motifs d'une diſparité ſi prompte dans les propos & dans les opinions.

XXXV.

Mais, vont dire ici bien des gens, quel eſt donc cet homme qui prend tant d'intérêt aux opérations de l'Aſſemblée Nationale, & qui met tant de chaleur dans ſes expreſſions ! il ſe promet ſans doute quelques avantages perſonnels dans tous les changements propoſés . . . Non, Meſſieurs, je ne trouve rien à gagner dans tout ce qui ſe paſſe, & ſi je voulois meſurer mon patriotiſme d'après les pertes particulières que la révolution me fait éprouver, je ne manquerois pas auſſi moi de motifs pour me plaindre: je n'eſpère rien, je proteſte même avec franchiſe que je ne déſire abſolument rien, & certes je ne crains pas que ceux à qui je ſuis parfaitement connu, & qui me démêleront, j'en ſuis sûr, à travers l'anonyme que je garde en ce moment, me donnent jamais un démenti à cet égard.

Telle eſt la trempe bien déterminée de mon caractère, que je fais très-peu de cas de l'opulence, des honneurs & des diſtinctions; j'en ai eu ma part, quoique jeune encore, ſans l'avoir jamais recherchée: j'y renoncerai ſans peine, & content de l'heureuſe médiocrité de ma fortune, entouré des beaux arts & de quelques amis, je ne demanderai pour moi aux dieux, que de couler mes jours dans la paix & dans l'obſcurité la plus entière.

Mais je ſuis homme, & comme tel, je connois & j'apprécie toute la dignité de ce titre auguſte; comme tel, je veux être libre, & je répugne abſolument à l'oppreſſion: mais je ſuis citoyen, et comme tel encore, je m'intéreſſe chaudement au bonheur de tous les François; tous mes vœux ſe réuniſſent pour qu'ils ſoient libres ainſi que moi, gouvernés par de bonnes loix, & maîtres par convention ainſi qu'ils le ſont déjà par la nature, de ne fléchir que devant la loi même; je veux qu'ils ne ſoient plus tourmentés par toutes les eſpèces de vexations qui, en les rendant quelquefois pires que des eſclaves, les pourſuivoient ſans ceſſe dans tout ce que l'homme a de plus cher, l'honneur, l'exiſtence & la propriété; je veux

enfin qu'on les décharge & pour toujours des chaînes accablantes qui les ont si long-temps tenu assujettis . . . . quand toutes ces opérations, qui n'ont si évidemment pour base que la justice & la raison, seront solidement effectuées, alors n'ayant plus rien à souhaiter & me trouvant pleinement satisfait, je rentrerai avec joie dans ma retraite solitaire, dont je n'ai été que trop éloigné par les circonstances du moment.

Je le répète encore, je n'attends & ne souhaite absolument rien autre chose, & bien loin d'étendre mes espérances & mon ambition, mon désir le plus ardent & le plus vrai est de vivre tranquille & retiré, le plus en deçà possible de tous les emplois & de toutes les dignités : j'adjure ici le ciel qui me voit & qui me juge, de me punir à l'instant même, si je me prévaux à tort du désintéressement & de l'impartialité de mes intentions.

XXXVI.

Avant de clore ce petit ouvrage, qu'il me soit permis de manifester mon vœu particulier sur deux décrets que je crois essentiels à la

perfection de la conſtitution ? je déſire donc premièrement, que l'Aſſemblée ſupprime le célibat des prêtres, & leur reſtitue la faculté de ſe marier . . . . n'eſt-ce pas en effet leur demander la choſe impoſſible que de les placer ſans ceſſe en oppoſition entre la nature & leurs devoirs ! Pourquoi leur preſcrire des obligations plus qu'humaines & qui ne conviendroient qu'à des anges, tandis que l'expérience de tous les temps n'a que trop prouvé qu'ils ne ſont pas moins hommes que les autres!

Je déſire en outre que le divorce ſoit établi..... Ce n'eſt pas dans le ſiècle de la raiſon, de la philoſophie & de la liberté, qu'il eſt poſſible de tolérer davantage cet affreux uſage qui enchaîne à jamais & aſtreint à une cohabitation conſtante deux perſonnes que l'averſion & l'antipathie éloignent invinciblement l'une de l'autre. Eſt-il donc au monde de ſervitude plus accablante, que celle qui réunit ſous le même toît, & par des nœuds irréfragables, deux êtres qui ſe déteſtent, & qui n'exiſtent que pour ſe maudire & ſe contrarier ! Hélas ! ſi, pendant une union ſi longue, ceux-là même qui ſont liés par l'amour & par les plus douces convenances des habi-

tudes & du caractère, ont bien de la peine à écarter tous les nuages, qui, comme on sçait, s'élèvent même dans les plus beaux jours; quelle doit donc être la position de deux époux, à qui chaque heure, chaque minute, apporte de nouvelles peines & de nouveaux tourments, & qui ne peuvent envisager aucunes espérances dans le lointain de l'avenir. . . . . Répétons-le avec Voltaire :

Un tel hymen est l'enfer sur la terre.

Si, à ces objets d'une utilité générale, j'en peux mêler un qui ne renferme qu'un avantage particulier, mais qui n'en intéresse pas moins un million de citoyens ; je demanderai que la nouvelle Municipalité de Paris supprime les voitures, ou du moins qu'elle prenne les précautions les plus exactes pour prévenir les accidents journaliers auxquels elles donnent lieu. J'ai déjà publié mes idées à cet égard, dans un petit ouvrage intitulé *Vœu d'un Piéton;* & je m'en tiens encore à soutenir qu'on ne corrigera jamais bien les abus de ce genre, qu'en supprimant totalement les *wiskis*, & en forçant les cochers d'aller à pied devant les autres voitures, & de conduire les chevaux par la bride. Le

moyen que je propoſe paroît peut-être un peu fort au premier apperçu ; mais auſſi le mal eſt à ſon comble en cette partie, & je dirai, d'après le proverbe, qu'aux grands maux il faut de grands remèdes. . . . Ce n'eſt plus le cas, ſans doute, de rire ici de la pétition que je fais; les roues des riches n'ont été que trop rougies par le ſang du pauvre, & il eſt temps enfin qu'on commence à compter un homme pour quelque choſe, & qu'il ne ſoit plus loiſible à un petit-maître d'écraſer les paſſants, pour être plûtôt rendu à un ſpectacle ou à un rendez-vous, ...

Etant de retour à Paris, après une abſence de quelques mois, j'écrivis à un ami la lettre que je vais tranſcrire ici, & qui me ſervira de peroraiſon.

Du 25 mars.

J'ai profité des premiers moments que j'ai eu de libres depuis mon retour, pour tourner mes pas du côté de l'ancienne *baſtille :* j'ai pris avec moi, ſuivant mon uſage, plume, encre & papier; & me voilà, te griffonnant ces lignes, environné de tous les décombres de cette forte-reſſe,

reſſe, & ayant pour ſiége un de ces immenſes creneaux ſur leſquels on plaça ſi long-temps les foudres du deſpotiſme. Je ne ſçais pas trop pour qui peuvent me prendre les paſſants, auxquels je dois paroître au moins très-extraordinaire : mais que me font à moi les vains jugements des hommes ? Je ne m'occupe que des émotions que j'éprouve, & de l'ami auquel j'en fais part.

Tu ne ſçaurois imaginer la foule de ſenſations qui viennent en ce moment s'accumuler ſous ma plume, & embrouiller mes idées : au reſte, tu connois ma manière d'être, & la paſſion de ſentiment (ſi je puis parler ainſi) avec laquelle je ſaiſis les choſes dont je ſuis affecté. Juge, d'après cela, de tous les grands mouvements qui m'oppreſſent.

Les voilà donc à bas ces tours, ces baſtions formidables, que je voyois encore, il y a peu de mois, tout couverts d'artillerie, & contre leſquels alors ma plume toujours franche & hardie oſa exhaler les murmures de l'indignation. Depuis, j'ai vu les premières mains, amies de la liberté, qui commencèrent à les démolir, & me voilà aujourd'hui entouré de celles qui s'occupent à en détruire les derniers veſtiges.

Combien ce ſpectacle eſt flateur pour un

homme sensible, qui, dès ses plus jeunes années, regarda toujours l'injustice & l'oppression comme les premiers des maux ! Avec quelle volupté je foule le terrein qui fut jadis mouillé des pleurs de tant d'infortunés, & que tous les êtres qui ne sont point souillés par de viles considérations d'intérêt personnel, viennent arroser aujourd'hui des douces larmes du sentiment !

En contemplant de près ce grand prodige opéré par le fanatisme de la liberté & la longue lassitude de la tyrannie, je me rappelle naturellement l'effet qu'opéra sur tous les Parisiens la nouvelle certaine autant qu'inattendue de la prise de la bastille. Qu'on calcule comme on voudra le genre de danger que nous pouvions courir alors ; mais qu'on convienne, au moins, que nous devions être profondément agités par toutes sortes d'angoisses & d'inquiétudes, & qu'il falloit un aussi grand événement que celui-là pour changer la face des choses !

Quoi qu'il en soit, salut aux citoyens valeureux qui pénétrèrent les premiers dans cet horrible repaire du despotisme ! . . . Je sçais à merveille que le langage, que je parle ici, n'est pas celui de tout le monde ; nous sommes environnés aujourd'hui de trop de passions,

d'égoïsme & d'alarmes, pour pouvoir apprécier à son taux le bienfait inestimable de la liberté, que plusieurs d'entre nous affectent de confondre avec la licence, & à laquelle même ils osent attribuer tous les désordres qui sont la suite inévitable d'une aussi grande révolution : mais la génération prochaine, en lisant les fastes de sang & de tyrannie dans lesquels des Tacites nouveaux consigneront sans doute l'histoire désastreuse des temps passés, se demandera avec étonnement, comment il fut possible que quelques François fissent des vœux pour se perpétuer dans un pareil état d'asservissement & de dégradation.

De quoi vont devenir tous les débris qui m'entourent, tous ces grands restes de l'asservissement de nos ancêtres ? C'est une question que je me fais. . . . . . Ils ne serviront pas, j'espère, à élever des monuments de luxe pour des prélats ou des traitants, puisque ceux-ci ne dévoreront plus les deniers du pauvre; (assez & trop long-temps les yeux de l'observateur sensible furent douloureusement affectés par de semblables magnificences ;) mais je voudrois que sur le même emplacement, & des mêmes matériaux, on construisît un édifice superbe,

218

pour y loger les Repréſentants futurs de la Nation.

En aboliſſant à jamais le luxe inſultant des particuliers, qui coûtoit ſi cher à l'Etat, c'eſt ſans doute le cas de décorer, avec une eſpèce de faſte, les monumens publics, qui ont preſque toujours été abandonnés à une économie ſordide; &, certes, il ne peut pas y avoir d'occaſion plus légitime de faire reſſortir toutes les beautés d'une riche architecture, que la conſtruction d'un édifice, qui s'identifieroit, pour ainſi dire, avec les intérêts d'un grand peuple.

Ah! oui, que ſur cette même terre que je foule en ce moment, on bâtiſſe un palais pour les Légiſlatures prochaines; & que nos Députés d'alors, plus unis, moins contrariés & plus tranquilles que ceux d'aujourd'hui, y corrigent les fautes de ces derniers, & y jouiſſent de la paix & de l'eſtime générale, qu'ils ne devront pourtant qu'aux travaux, au patriotiſme, & à l'heureuſe fermeté de la majeure partie de leurs prédéceſſeurs! . . . . . Ainſi ſoit-il.

FIN.